



HAL
open science

Les noms d'idéalités et la modalité: marquage d'une opposition

Nelly Flaux, Dejan Stosic

► **To cite this version:**

Nelly Flaux, Dejan Stosic. Les noms d'idéalités et la modalité: marquage d'une opposition. *Langages*, 2014, 193, pp.127-142. halshs-00947373

HAL Id: halshs-00947373

<https://shs.hal.science/halshs-00947373>

Submitted on 24 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nelly Flaux, Grammatica (EA 4521) & Université d'Artois
Dejan Stosic, CLLE-ERSS (UMR 5263) CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail

« Les noms d'idéalités et la modalité : marquage d'une opposition »

Résumé :

Prise au sens originel du terme, comme évaluation d'un objet selon les catégories du vrai/faux, du beau/laid ou du bon/mauvais, la notion de modalité est appliquée ici à la classe nominale. Nous utilisons en effet la modalité comme un des critères de sous-classification d'un type particulier de noms, que nous appelons à la suite de Husserl « noms d'idéalités » (NI_d) (ex. *sonate, poème, gravure, théorème*). Peu étudiés jusqu'à présent, les NI_d renvoient à des objets très particuliers, ceux qui sont dotés d'un contenu spirituel destiné à être appréhendé par autrui. Les trois oppositions modales retenues, en combinaison avec d'autres paramètres linguistiques, permettent non seulement d'asseoir la distinction entre les NI_d « libres » (ex. *théorème, nombre, triangle*) et « liées » (ex. *symphonie, roman, tableau*) mais aussi d'affiner considérablement la typologie de l'ensemble de la classe. La modalité aléthique (vrai/faux) est étroitement liée aux NI_d libres logiques (ex. *hypothèse*) et discursives (ex. *phrase*), susceptibles d'une complémentation propositionnelle (comp. prop.). La modalité esthétique (beau/laid) fonctionne de pair avec les NI_d liées dénotant les créations artistiques et refusant la comp. prop. (ex. *sonate*). Enfin, la modalité éthique (bon/mauvais) est en corrélation étroite avec les NI_d liées indissociables de l'activité langagière performative et acceptant la comp. prop. (ex. *promesse*).

Mots-clés : noms, modalité, idéalité, complémentation propositionnelle

Ideality nouns and modality

In this paper, we apply the category of modality to the class of nouns. Understood in its original sense, i.e. as an evaluation of objects in terms of true/false, beautiful/ugly or good/bad, modality is used here as one of a series of criteria for classifying a particular kind of nouns, which we call "ideality nouns" (IdN) following Husserl (e.g. *sonata, poem, engraving, theorem*). Such nouns refer to those objects that are endowed with spiritual content supposed to be interpreted by humans. The three modal oppositions mentioned above, combined with other linguistic parameters, allow us both to well establish the distinction between IdNs denoting "free idealities" (e.g. *theorem, number, triangle*) and IdNs denoting "bound idealities" (e.g. *symphony, novel, painting*), and to refine the classification of the class itself. We show that the alethic modality (true/false) is closely related to free logic (e.g. *hypothesis*) or discursive (e.g. *sentence*) IdNs, both of which allow propositional complementation (prop. comp.). The esthetic modality (beautiful/ugly) is closely associated with bound IdNs, which refer to artistic creations and disallow prop. comp. (e.g. *sonata*). Finally, the ethic modality (good/bad) is in tight correlation with bound IdNs depending on the performative use of language and accepting prop. comp. (e.g. *promise*).

Key words: nouns, modality, ideality, propositional complementation

Introduction

La notion de modalité et celle de marquage modal qu'elle implique procèdent d'une triple distinction philosophique très ancienne, que l'on peut considérer comme première ou primitive, à savoir celle qui évalue les objets au sens large en termes de beau ou de laid, de bon ou de mauvais et de vrai ou de faux¹. Ces trois catégories ont été redistribuées de manière complexe par la philosophie occidentale au fil du temps, sous l'influence notamment – mais pas seulement – de la logique. Si la modalité esthétique a quasiment disparu², la modalité éthique s'est largement redéployée essentiellement sous le nom de modalité « axiologique », voire de modalité « appréciative » ou même de modalité « boulique ». La modalité aléthique, elle, s'est notablement diversifiée, comme en témoigne le foisonnement des travaux consacrés aux relations entre logique et langage et comme l'atteste la synthèse de L. Gosselin (2010).

Dans cet article, la modalité ne sera pas étudiée pour elle-même ; elle nous servira de critère d'analyse. Nous tenterons de montrer que les catégories modales au sens qui vient d'être défini sont particulièrement utiles pour la description d'une sous-classe de noms, que nous appelons à la suite de Husserl, « noms d'idéalités » (NId) et qui dénotent des objets munis d'un « contenu spirituel ». Nous commencerons par rappeler en quoi les NId se distinguent des N d'objets physiques et quelles propriétés linguistiques discriminent les deux grandes classes de NId, « libres » (*théorème, loi, nombre, triangle*) et « liées » (*poème, sonate, gravure*). La deuxième partie sera consacrée à l'étude des possibilités de complémentation propositionnelle des NId (*que P, de Vinf, les relatives introduites par suivant, selon, d'après et en vertu de*). En troisième partie, nous nous demanderons comment les modalités retenues entrent en jeu pour organiser la typologie des NId. Il est en effet évident qu'on peut dire d'une sonate, d'un roman ou d'une gravure qu'ils sont beaux (mais pas qu'ils sont vrais), d'un théorème qu'il est vrai (mais pas qu'il est beau), etc. L'analyse s'inscrit dans le prolongement de nos travaux antérieurs visant à établir une typologie des NId.

1. N d'objets idéaux vs N d'objets physiques

Les idéalités ne se confondent ni avec les objets concrets/physiques ni avec les abstractions. Nous ne reviendrons pas ici sur la nécessité de distinguer les NId et les N d'événement, comme *concert* (cf. Flaux & Stosic 2011). Les exemples (1) à (6) le rappellent suffisamment :

- (1) Pendant (le concert + *la sonate + *le théorème + *le poème + *la gravure) Paul a ronflé
- (2) Au moment (du concert + *de la sonate + *du théorème + *du poème + * de la gravure), la police a envahi la salle
- (3) (Un récital + *Une sonate + *Un théorème + *Un poème + *Une gravure) aura lieu ce soir
- (4) (Une descente de police + *Une sonate + *Un théorème + *Un poème + *Une gravure) s'est produit(e) hier
- (5) As-tu assisté à (ce récital + *cette sonate + *ce théorème + *ce poème + *cette gravure) ?
- (6) Que se passe-t-il ce soir ? – Il y aura (un concert + *une sonate + *un théorème + *un poème + *une gravure).

Les NId dénotent des objets non physiques qui résultent de l'activité déployée par un agent, lequel est toujours un être humain. Les idéalités présentent souvent un double mode d'existence parce que le contenu spirituel qui leur est propre est en général porté à la

¹ Lalande (1980 : 109) précise dans l'article consacré à *Beau* : « L'un des trois concepts normatifs fondamentaux auxquels peuvent se rattacher les jugements d'appréciation. C'est en ce sens qu'il est défini par Kant : 'Ce qui plaît universellement et sans concept' (*Critique du jugement* I, §9). On désigne ainsi (définition toute formelle d'ailleurs) ce qui provoque chez les hommes un certain sentiment *sui generis* appelé émotion esthétique ». Et, il ajoute : « Ce concept et son contraire s'appliquent à peu près dans l'ordre de la sensibilité affective comme le Bien et le Mal dans celui de l'activité, le Vrai et le Faux dans celui de l'intelligence ».

² Gosselin (2010 : 335) y fait une brève allusion.

connaissance d'autrui par le biais d'une manifestation, c'est-à-dire par le fait d'être présenté à la conscience d'une manière ou d'une autre : une sonate doit être jouée et écoutée, un roman doit être édité et lu, etc.

1.1. Principales propriétés linguistiques des NId³

Les idéalités ne peuvent être dessinées, ni représentées dans l'espace :

(7) Dessine-moi (un mouton + *une sonate + *un poème+ *un théorème + *une gravure)⁴

Condition nécessaire mais non suffisante, puisque les abstractions ne le peuvent pas non plus :

(8) Dessine-moi (*un concert + *une explosion + *une promenade + *une colère + *un succès)

Mais cette propriété distingue bien les objets idéaux des objets non idéaux.

Les NId, à l'exception de ceux du type *gravure*, ne peuvent être régis par certaines prépositions et locutions prépositionnelles de sens spatial, comme *au bord de* et *le long de* :

(9) au bord (de la table + *de la sonate + *du poème+ *du théorème + *de la proposition) /
le long (de la rivière + du mur + *de la sonate + *du poème + *du théorème + *de la proposition)

Et certaines prépositions comme *à travers* ou *derrière* s'interprètent avec un sens non spatial lorsqu'elles se combinent avec les NId :

(10) a. A travers le grillage, Marie aperçoit un agneau
b. A travers (ce poème + cette sonate + cette gravure), se perçoit la tristesse de l'auteur
c. A travers (ce théorème + cet axiome) apparaît une nouvelle conception de l'espace

(11) a. Derrière la porte, Marie aperçoit un agneau
b. Derrière (ce poème + cette sonate + cette gravure), on sent l'influence du romantisme
c. Derrière (ce théorème + ce corollaire) s'exprime une approche différente de la logique

L'expression de la « possession » fait apparaître, elle aussi, une différence. Il est bien connu que dans la langue familière la possession stricte peut s'exprimer avec le pronom disjoint précédé de la préposition *à* si l'objet possédé est physique (voir 12a). Ce n'est pas le cas si l'objet est idéal – avec une exception pour les N du type *gravure* – car la possession n'est plus stricte mais désigne une relation de créateur à objet créé⁵ : la préposition requise est *de* (du moins dans des conditions triviales) :

(12) a. un mouton à lui
b. (*une sonate + *un poème + *un théorème) à lui

(13) a. *un mouton de lui
b. (une sonate + un poème + un théorème) de lui

³ Nous nous limitons ici à quelques propriétés essentielles de la classe des NId ; pour plus de détails, voir Flaux & Stosic (2011), Stosic & Flaux (2012).

⁴ A l'exception des « formes idéales » que sont un cercle, un triangle, un carré, etc.

⁵ Voir Milner (1982).

Ces quelques caractéristiques suggèrent une délimitation assez nette entre deux classes de N d'objets : physiques et idéaux. Ceux-ci n'ont rien d'abstrait, si « abstrait » est pris dans le sens « extrait par une opération de l'esprit qui consiste à isoler/détacher un élément d'un tout pour y concentrer son observation » (ex. *beauté, course*, etc. cf. Flaux 1996). Ils dénotent des objets résultant d'une activité humaine liée au langage, à la musique, aux arts plastiques ou à l'esprit.

1.2. Deux classes de NId⁶

Selon Husserl (1970 : 323-324), toutes les idéalités ne sont pas de même sorte. Celles qui correspondent à des « formations culturelles » sont « liées » (ex. une sonate, un poème, une gravure), à la différence des idéalités d'entendement, qui sont « libres » (ex. un théorème, un triangle, un nombre). Ces propriétés ontologiques se reflètent dans le fonctionnement linguistique des NId.

Ainsi l'omni-spatialité est sans doute ce qui rend la métonymie plus naturelle avec les NId liées qu'avec les NId libres :

- (14) Pose (cette sonate + ce poème + ?le théorème de Pythagore + ?la loi de Newton) sur mon bureau

L'indépendance totale des idéalités libres à l'égard du temps et de l'espace explique aussi l'impossibilité de construire une interprétation temporelle avec des locutions comme *tout au long de, au fil de, tout au début de* :

- (15) a. tout au long de/ au fil de/ tout au début de (cette sonate + ce poème)
b. *tout au long de/ *au fil de/ *tout au début de (ce théorème + cette loi physique + cette proposition)

Elle explique également la disparité d'emploi des N *durée* et *étendue* en position de complément, selon que le NId désigne un objet de type « sonate » ou « poème », ou bien un objet de type « théorème » :

- (16) Une sonate d'une durée exceptionnelle est au programme de ce soir
(17) Marie a lu un poème d'une étendue extraordinaire
(18) *Le mathématicien a présenté un théorème d'une (durée + étendue) incroyable

Tout en étant indépendantes du temps, à la différence des événements au sens large, les idéalités liées temporelles requièrent, pour être reçues par autrui et être interprétées, une instanciation dans le temps. Il arrive que celle-ci sollicite l'intervention d'un participant, qui prend alors des allures d'agent (emploi de la préposition *par*) :

- (19) Cette sonate de Schubert par Brendel est surprenante
(20) Cette tirade de Racine par la jeune actrice de la *Comédie française* est remarquable

Ce type d'intervention paraît exclu avec les idéalités libres :

- (21) *Ce théorème de Pythagore par notre professeur est au fondement des mathématiques

⁶ Pour une analyse plus approfondie de cette opposition, voir Flaux (2012).

Il vaut la peine de remarquer aussi que le créateur d'un poème ou d'une sonate apparaît « plus important » que celui d'un théorème. La raison en est que l'idéalité qui résulte de la création ne peut qu'être unique dans le premier cas, pas dans le second. C'est ce que montre l'emploi de *le même, un autre, différent*. En (22a) il s'agit d'un théorème unique, ce qui ne fait pas difficulté ; mais en (22b) on a du mal à imaginer que la sonate composée par Paul soit identique à celle qui est composée par Marie. A l'inverse, il apparaît redondant de préciser en (23b) et en (24b) que les deux sonates sont distinctes ; ce qui n'est le cas ni en (23a) ni en (24a) :

- (22) a. Paul et Marie ont formulé le même théorème
b. ??Paul et Marie ont composé la même sonate
- (23) a. Paul a formulé un théorème différent de celui de Marie
b. ??Paul a composé une sonate différente de celle de Marie
- (24) a. Marie a formulé un autre théorème que Paul
b. ?Paul a composé une autre sonate que Marie

A ces différences s'en ajoute une autre, qui concerne la possibilité pour les NId d'être suivis ou non d'une proposition subordonnée ou d'une séquence à l'infinif.

2. La complémentation propositionnelle (comp. prop.)

Tous les NId n'admettent pas au même titre la comp. prop., certains ne l'acceptent pas du tout. Nous parlons de complémentation lorsque la subordonnée explicite le contenu du nom-tête, comme en (25), qui s'oppose à (26) où on a une relative « standard », dans laquelle l'élément *que* assume bien une fonction syntaxique :

- (25) L'hypothèse *que* l'univers est infini a été longtemps irrecevable
(26) L'hypothèse *que* tu soutiens est irrecevable

Les propositions susceptibles d'expliciter le contenu de certains NId se présentent cependant sous plusieurs formes et leur fonctionnement mérite examen.

2.1. Les « pseudo-relatives »

L'étude des compléments propositionnels des N en *que P/deVinf* a depuis longtemps retenu l'attention des linguistes (Le Goffic & Combe McBride 1975 : 153-154, M. Gross 1975 : 52-55, 1977 : 218-212, G. Gross 1989, Huot 1981, Muller 1996 : 30-33, Riegel *et al.* 2009 : 828). Certains NId admettent cependant une complémentation sous forme de subordonnées relatives très particulières, dont le rôle est d'expliciter le contenu du N-tête à l'instar des vraies complétives (cf. 25). Il s'agit des relatives introduites par les prépositions *selon* et *suivant* et par les locutions *en vertu de* et *d'après*⁷, comme dans les exemples suivants empruntés au *TLFi* :

- (27) C'est dans une note de 1921, qu'E. Borel a jeté les premières bases de la théorie des jeux stratégiques. Il y présentait un cas particulier de ce qu'on appelle le théorème fondamental (*en vertu duquel* un maximum se trouve égal un minimum) dont la démonstration fut donnée en 1928 par J. von Neumann.

⁷ L'expression *comme quoi* aurait toute sa place ici parce que, dans un de ses emplois, elle fonctionne avec les NId en rapport avec le dire (*théorème, hypothèse, attestation, confirmation, théorie*, etc.). Elle est d'ailleurs régulièrement mise en parallèle dans la littérature avec *selon lequel* (cf. Gross 1989 : 80-82, Lefeuvre 2006 : 176-195).

- (28) Nous luttons pour empêcher l'Allemagne d'exécuter les plans qu'elle avait longuement préparés, *selon lesquels* grâce à ses forces accumulées elle voulait s'assurer la domination mondiale (M. Barrès)
- (29) La loi *suivant laquelle* cette force varie en fonction de la distance n'est peut-être pas la loi de Newton, mais c'est une loi analogue (H. Poincaré)
- (30) Je connais la théorie classique *d'après laquelle* on ne peut pas équilibrer par l'emprunt un déficit permanent installé dans le budget. (P. Mendès-France)

Dans tous ces exemples, la subordonnée qui se présente sous forme d'une relative développe en réalité le contenu du NId auquel elle se rattache (voir 2.2. *infra*). La particularité de ces subordonnées est que le SPrép avec le relatif ne remplit pas une fonction intrapropositionnelle au sein de la relative (en 30, on aurait : *D'après la théorie classique, on ne peut pas équilibrer par l'emprunt un déficit permanent*). Le contraste entre (31) et (32) met bien en évidence la différence entre ces relatives qui, à l'instar des complétives, explicitent en quoi consiste le contenu du NId antécédent et que nous appelons pour cette raison « pseudo-relatives⁸ », et les relatives « standard » :

- (31) Le théorème *selon lequel* toute suite croissante non majorée tend vers l'infini a bien été démontré
- (32) Le théorème *qui* a été présenté par E. Borel en 1921 n'a été démontré que sept ans plus tard

La spécificité de ces structures provient en bonne partie de la nature (idéale) du N antécédent et de la préposition utilisée, dont le rôle est de restreindre la portée de l'affirmation.

A propos de ces relatives au fonctionnement sémantique ambivalent, les grammairiens et les linguistes sont peu disert. Même D. Legallois dans ses articles de 2006 et 2008⁹ consacrés aux N dits « sous-spécifiés » (cf. Winter 1992) tels *raison, argument, impression*, ne s'y intéresse pas. Le même type de N en anglais a été étudié par H.J. Schmid (2000) qui utilise l'expression métaphorique *shell nouns* et s'en explique longuement au début de son ouvrage¹⁰. Il souligne que les subordonnées en *wh-* et en *that* spécifiant le contenu de ces N (au nombre de 670) ne relèvent pas de vraies relatives, d'où son choix du terme « neutre » de *propositions postnominales* (p. 24). Les « pseudo-relatives » telles que nous les avons définies sont cependant couramment employées, et pas seulement avec les N sous-spécifiés *idée, fait, hypothèse, pensée, etc.*

Dans la section suivante, il sera donc question de trois sortes de compléments propositionnels : *que P, de Vinf* et les pseudo-relatives¹¹. Les trois sont susceptibles d'apparaître dans un contexte permettant de cerner l'acception « idéale », à savoir :

Det. défini + NId + (*que P / de Vinf / pseudo-relative*)

2.2. NId libres et complémentation propositionnelle

Il y a lieu de distinguer trois types de NId libres : logiques, mathématiques et symboliques.

⁸ Nous n'utilisons donc pas ici le terme « subordonnée pseudo-relative » de la même façon que Giry-Schneider (1988), qui l'applique aux relatives de type : *Il y a le lavabo qui déborde*.

⁹ Voir aussi Riegel (1996).

¹⁰ D'autres termes ont été proposés : *encapsulation, container nouns, carrier nouns, etc.* (pour un aperçu et pour les références, voir Schmid 2000 : 10-13).

¹¹ Nous n'envisagerons pas ici la question très controversée de la fonction syntaxique exacte de ces séquences propositionnelles (pour une synthèse sur ce point, voir Legallois 2008, Schmid 2000).

Les NId logiques ne peuvent pas être complétés par une subordonnée en *que P* ni par une séquence à l'infinitif. C'est du moins le cas de *théorème, axiome, loi, prémisse, principe, lemme, corollaire, conséquence, implication, déduction* (au sens résultatif) :

(33) *Le théorème *que* toute suite croissante non majorée tend vers l'infini a bien été démontré.

Par contre, plusieurs d'entre eux peuvent être accompagnés d'une pseudo-relative, comme en (27-30) ou encore :

(34) Principe des aires. Principe *suivant lequel* le mouvement d'un mobile, soumis à une force dont la ligne d'action passe par un point fixe, est plan, et tel que l'aire balayée par le rayon vecteur soit proportionnelle au temps.

(35) En réalité, la criminologie part d'un principe dualiste aussi fort que le postulat platonicien *selon lequel* tout homme est bon¹²...

Les pseudo-relatives explicitent le contenu spirituel sous forme d'une proposition comme peut le faire la citation au discours direct – ou une séquence introduite par *à savoir* :

(36) a. Le théorème de Pythagore *selon lequel* la somme des carrés (...) est au fondement de la géométrie euclidienne.

b. Le théorème de Pythagore : « la somme des carrés (...) » est au fondement de la géométrie euclidienne.

c. Le théorème de Pythagore, *à savoir* : la somme des carrés (...), est au fondement de la géométrie euclidienne.

De ce fait, le rapprochement avec les complétives nous semble possible. En effet, il va dans le sens de certaines analyses syntactico-sémantiques de la construction *le fait que P*, selon lesquelles il y aurait une sorte de caractérisation mutuelle entre le N introducteur et la subordonnée (ex. *Le fait que Pierre est/soit parti m'a surpris*)¹³. Par exemple, C. Muller (1996 : 30-33) y voit une structure d'apposition où le nom introducteur donne la classe à laquelle appartient l'élément apposé (comme dans *le poète Verlaine*), ce dernier ayant pour rôle, de son côté, d'identifier le N antécédent¹⁴. L'auteur poursuit :

« Il faut alors considérer la subordonnée complétive comme une sorte de nom propre, qui 'nomme' le fait. Ce n'est pas aberrant. Le procès décrit et actualisé ne peut représenter une classe, comme le fait le nom commun, mais doit au contraire représenter un événement unique » (p. 31).

D. Van de Velde (à par.) de son côté estime qu'il s'agit d'une structure non dénomminative (*que P* ne correspond donc pas à un nom propre, qui individualise le nom *fait*) mais « équative », qui indique :

« premièrement, que la dénotation de la *que-p* n'appartient pas en elle-même et par elle-même à la classe des faits ; deuxièmement, que 'constituer un fait' c'est posséder une certaine propriété » (p. 10)

¹² Le *TLFi* précise cependant qu'on peut dire aussi *le postulat en vertu duquel...* et *le postulat que P*.

¹³ Cette structure a fait l'objet de bien d'autres études (voir entre autres : Gross 1975, Le Goffic 1992, Van de Velde 2006, à par.)

¹⁴ Ce rôle d'individualisation permet notamment à l'auteur d'expliquer le contraste entre *le poète Verlaine* / **un poète Verlaine* et celui entre *le fait que Pierre soit parti m'a surpris* et **un fait que Pierre soit parti m'a surpris*.

Le N modifié permet donc de qualifier le contenu propositionnel de « fait », à savoir qu'il le caractérise comme étant vrai ou réel. L'auteure note également que la complétive constitue le premier degré de la nominalisation d'une phrase (*le fait qu'il soit parti* = *le fait de son départ*).

Que cette structure soit dénomminative ou simplement équative, le N et la complétive entrent de toute évidence dans une relation de détermination/qualification mutuelle. On observe la même chose dans le cas des pseudo-relatives : d'une part, la pseudo-relative précise la référence du NId antécédent, d'autre part celui-ci « chosifie » le contenu propositionnel de la pseudo-relative en le qualifiant de « théorème », de « postulat », de « principe », etc.

Un N commun est donc assigné par la langue à des propositions. De cette manière, les « objectivités d'entendement » prennent le statut d'objets – de nature idéale. Du fait de cette « objectivisation », l'emploi d'une complétive en *que* est *a priori* exclu (cf. **la table que P*). D'où une sorte de contradiction, dans la mesure où en tant que dénotant un objet, ce type de NId ne doit pas appeler une comp. prop., mais où en tant que dénomination d'un contenu propositionnel il se prête naturellement à l'explicitation de ce contenu¹⁵. Le recours à la pseudo-relative semble permettre de résoudre ce conflit.

Au sein des NId libres, les signes linguistiques et tous les N dénotant des symboles (ex. *triskell*, *svastika*, *croix*), occupent une place à part. Que les unités du langage de l'ordre du signe¹⁶ soient munies d'un contenu fixé conventionnellement par chaque langue et destinées à être interprétées n'est plus à démontrer. Ce sont bien des idéalités et non des objets physiques, ni des abstractions, ce que montrent les exemples suivants :

(37) Le mot *démocratie* est prononcé à tort et à travers

(38) *pendant le / *au cours du / *tout au long du mot *démocratie*

On ne peut dessiner un mot, même s'il dénote un objet physique :

(39) *Dessine-moi le mot *mouton*

Il faut dire :

(41) Écris-moi le mot *mouton*

Comme certaines autres idéalités (ex. sonate, poème), les mots ne peuvent pas entrer dans une relation de possession (**le mot 'démocratie' à lui*) ; mais on ne peut pas non plus les imputer à un agent créateur (**le mot 'démocratie' de lui*). Les idéalités de l'ordre du signe ne sont pas en effet présentées comme résultant d'une activité attribuable à un agent humain, car l'instance qui est désignée comme responsable de l'existence des mots est la langue.

Que les idéalités langagières soient des idéalités libres, cela apparaît clairement si on considère le fonctionnement des N qui les dénotent. Ainsi la métonymie est complètement exclue :

(41) *Pose le mot (*élection* + *mouton*) sur le bureau

¹⁵ Il reste à expliquer pourquoi les NId logiques n'admettent pas les infinitives (cf. **l'hypothèse de VInf*), contrairement aux NId pragmatiques, par exemple (ex. *la promesse de VInf*).

¹⁶ Le parallélisme entre les noms dénotant les signes linguistiques et ceux qui dénotent des symboles n'est pas complet. Faute de place, nous ne développerons pas ce point ici.

La locution *tout au long de* n'est pas utilisable (**tout au long du mot ('démocratie' + 'mouton')*), ni un complément comportant *durée* ou *étendue* :

(42) *Le mot (*démocratie + mouton + élection*) est d'une (étendue / durée) moyenne

sauf le N *longueur*, car le mot est aussitôt rapporté à son instanciation dans l'espace (écriture) ou dans le temps (oral) :

(43) Le mot (*mouton + démocratie + élection*) est d'une longueur raisonnable

La combinaison avec *le même*, *un autre* et *différent* suggère que le NId *mot* se rapproche du NId libre *théorème* et s'oppose au NId lié *sonate* (cf. exemples 22-24). Les effets interprétatifs obtenus montrent bien qu'il s'agit d'idéalités libres indépendantes de celui qui les instancie, en l'occurrence le locuteur :

(44) a. Paul et Marie ont prononcé le même mot
b. Paul et Marie ont formulé le même théorème
c. ??Paul et Marie ont composé la même sonate

(45) a. Paul a prononcé un mot différent de celui de Marie
b. Paul a formulé un théorème différent de celui de Marie
c. ??Paul a composé une sonate différente de celle de Marie

(46) a. Paul a prononcé un autre mot que Marie
b. Paul a formulé un autre théorème que Marie
c. ?Paul a composé une autre sonate que Marie

Toute complémentation propositionnelle est exclue dans le cas des NId symboliques :

(47) *le mot « démocratie » *que P* / *le mot « élection » *de VInf* / *le mot « liberté » *selon lequel*

(48) *le morphème « re- » *que P*

(49) *le panneau « virage dangereux » *que P* / *de VInf* / *selon lequel*

Notons cependant que toutes les idéalités linguistiques ne sont pas de nature purement conventionnelle. Il y en a qui relèvent de la créativité du locuteur, d'où la possibilité d'une comp. prop. :

(50) On peut débattre ensuite du sens de la phrase *selon laquelle* « l'Église est le corps du Christ »

(51) Chacun connaît le proverbe *selon lequel* « La parole est d'argent, mais le silence est d'or »

Comme dans le cas des NId logiques, la pseudo-relative développe le contenu du NId : le sujet parlant devient énonciateur. L'opposition entre les NId conventionnelles, stockés tels quels dans le savoir lexical des locuteurs, et les NId relevant de la créativité du locuteur, qu'on peut appeler discursives, est étayée également par le contraste entre les exemples suivants (cf. Van de Velde 2001) :

(52) le mot « mouton » / le mot de « mouton »

(53) la phrase « je pense donc je suis » vs *la phrase de « je pense donc je suis »

On observe donc ici, dans le cas des NId de type *phrase*, le même mouvement d'objectivisation que celui qu'on a noté à propos des NId logiques de type *théorème*.

Enfin, les NId libres mathématiques, quant à eux, n'admettent aucune comp. prop., quelle qu'elle soit (**le triangle/ le nombre que P/de Inf/selon lequel...*).

En résumé, seules deux sous-classes de NId libres acceptent une comp. prop., et ce sous forme de pseudo-relatives : les NId logiques et ceux des NId symboliques relevant du passage de la langue au discours.

2.3. NId liées et complémentation propositionnelle

S'ils se distinguent des NId libres, les NId liées ne constituent pas une classe homogène. Toutes les idéalités liées ne sont pas en effet de même nature : les unes procèdent de l'activité esthétique qui se développe dans plusieurs domaines : la musique, la littérature, les arts plastiques, les « spectacles », les autres relèvent de l'exercice performatif du langage (cf. Flaux & Stosic 2011, Stosic & Flaux 2012). Nous distinguerons respectivement les NId esthétiques et pragmatiques.

2.3.1. Les NId liées esthétiques

Ce sont les NId esthétiques qui ont été principalement pris en compte dans nos travaux antérieurs. Au regard de la comp. prop., ces NId liées présentent un fonctionnement différent des NId libres. Ils ne sont pas susceptibles d'être accompagnés de quelque complément propositionnel que ce soit, hormis des vraies relatives standard bien sûr. Impossible de dire en effet :

(54) **la sonate / *le poème / *la gravure (que P / de Vinf/ selon laquelle [...])*

Ils sont dénués de toute relation à un schéma ou à un jugement propositionnel. Ils dénotent des objets non physiques dotés d'un contenu spirituel d'ordre esthétique.

2.3.2. Les NId liées pragmatiques

L'exercice du langage dans sa dimension pragmatique donne lieu à un très grand nombre d'idéalités qu'on peut appeler « pragmatiques » comme une promesse, un serment, un refus ou un engagement d'une part, et de l'autre un traité ou une convention. Nous qualifierons les premiers d'« illocutoires », les seconds de « juridiques » (à savoir qui dénotent un acte juridique). Si les deux types de NId en question admettent une comp. prop., une différence assez nette apparaît entre eux. En effet, les NId illocutoires acceptent les trois formes de complémentation¹⁷ :

- (55) a. La promesse d'aller au cinéma donne du courage à Marie
b. Il finit par me donner le pistolet à plombs et le reliquat de l'argent, contre la promesse *que* j'essayerai d'arranger les choses avec mes parents (Frantext)
c. Il a enfin réitéré sa promesse *selon laquelle* les suppressions de postes ne concerneront pas l'an prochain les lycées (libération.fr)

Les NId juridiques, quant à eux, ne se construisent qu'avec la pseudo-relative :

- (56) En 1889, un traité frontalier fut signé, *selon lequel* l'Argentine reconnaissait à la Bolivie la souveraineté sur Tarija (persee.fr)

¹⁷ Si les NId illocutoires tel *promesse* admettent les trois formes de comp. prop., d'autres tel *déclaration* n'en admettent que deux. Ces alternances, à notre connaissance peu étudiées dans le domaine nominal, mériteraient un examen approfondi (voir Le Goffic & Combe McBride 1975 : 153-154, Riegel *et al.* 2009 : 828, M. Gross 1975 : 52-55, G. Gross 1989).

- (57) La Ligue pour la protection des oiseaux, a signé, jeudi, une convention *selon laquelle* le parc de Bel-Air devient un refuge pour les oiseaux

Pour récapituler, les NId libres (ex. *théorème, principe*, mais aussi *triangle, nombre*, etc.) sont présentés par la langue comme dénotant de vrais « objets » ayant une « présence perdurante » dans le temps (cf. Husserl 1962 : 185). Une fois formulées et partagées avec la communauté, ces entités existent indépendamment de leur instanciation et de leurs auteurs. Certains NId libres sont associés de manière cruciale à des propositions (ex. *théorème, principe*, mais aussi *phrase*), d'autres ne le sont pas (ex. *triangle, nombre*, mais aussi *mot*). La même dichotomie apparaît au sein des NId liées. Ceux qui dénotent des « formations esthétiques » n'acceptent pas de comp. prop. (ex. *sonate, poème*). En revanche, les NId liées pragmatiques (ex. *promesse, engagement*) semblent intrinsèquement associés à des contenus propositionnels, d'où leur aptitude à apparaître avec les structures en *que P, de VInf* et/ou avec les pseudo-relatives.

La prise en compte de la dimension modale au sens défini dans l'introduction permet d'étayer ces corrélations.

3. Les modalités

Si par modalité on entend l'évaluation des objets au sens large en termes de beau/laid, vrai/faux ou bien/mal, on peut se demander comment celle-ci intervient dans le fonctionnement des NId. Une des façons de le tester consiste à observer le comportement de ces derniers dans les deux structures syntaxiques suivantes :

- (i) Det NId + *est* + (*vrai-faux/ beau-laid/ bon-mauvais*)
- (ii) Det NId + complément propositionnel + *est* + (*vrai-faux/ beau-laid/ bon-mauvais*)

3.1. Le vrai, le beau, le bon

Nous avons signalé que les prédicats *vrai* et *faux* ne pouvaient être attribués qu'aux NId libres reliés à une proposition. Une sonate n'est ni vraie ni fautive ; et comme Austin l'a montré, les énoncés qui résultent d'un acte illocutoire ne sont ni vrais ni faux non plus, à l'exception – problématique – des assertions. Faute d'un prédicat adjectival qui corresponde en français à la notion de « félicité » d'Austin, une promesse ou une menace peuvent être dites « satisfaites » ou non, « réussies » ou non, « heureuses » ou non, ou encore « sans effet ».

Ainsi on peut dire (58a) ou (59a) mais ni (58b ou c), ni non plus (59b ou c). Et si à la rigueur (60c) est acceptable, ce n'est le cas ni de (60a) ni de (60b) :

- (58) a. Ce théorème est (vrai + faux) / Le théorème selon lequel [...] est (vrai + faux)
 - b. *Cette sonate est (vraie + fautive)
 - c. *Cette promesse est (vraie + fautive)
- (59) a. Cette sonate est (belle + laide)
 - b. *Ce théorème est (beau + laid)
 - c. *Cette promesse est laide / *Cette menace est belle
- (60) a. *Cette sonate est (satisfaite + sans effet)
 - b. *Ce théorème est (satisfait + sans effet)
 - c. Cette promesse est (satisfaite + sans effet) / (?réussie + ?non-réussie)

Bien entendu, étant donné l'extension sémantique des adjectifs *beau-laid, vrai-faux, bon-mauvais* (au sens de 'réussi/heureux/satisfait' et 'non réussi/malheureux/sans effet'), l'acceptabilité des exemples ci-dessus peut être interminablement discutée. Il nous semble

cependant qu'ils permettent de mettre au jour un rapport étroit entre les NId libres à complément propositionnel et la catégorie du vrai et du faux (58), les NId liées esthétiques et celle du beau et du laid (59), et les NId liées pragmatiques et celle du bon et du mauvais (60) (avec toutes les réserves qu'implique cette dernière catégorie).

Si la grande majorité des NId sont susceptibles d'apparaître dans les structures ici observées, il se trouve que certains n'entrent dans aucune d'entre elles.

3.2. Des NId hors modalité ?

De quelle modalité relèvent les signes linguistiques, et plus largement, toutes les idéalités symboliques ?

- (61) a. *Le mot « mère » est (beau + vrai + réussi)
b. *La (beauté + vérité + réussite) du mot « mère » est notable

Il est remarquable qu'aucun des prédicats modaux (vrai-faux, beau-laid et bon/réussi-mauvais/non-réussi) ne puisse leur être associé, ce qui doit certainement découler de leur nature conventionnelle. Il est en effet difficile de porter ces jugements sur des objets arbitrairement constitués. On voit mal comment on pourrait soumettre n'importe quel symbole (signe linguistique ou autre) à une évaluation logique, esthétique ou éthique. Nous ferons l'hypothèse que ces idéalités, qui appartiennent au domaine de la culture mais qui ne sont pas pour autant des idéalités liées comme une sonate, un film, un opéra, un roman ou une gravure, ne peuvent se voir attribuer aucun prédicat modal. Ce sont des idéalités hors modalité.

La même constatation s'observe à propos de NId mathématiques :

- (62) a. *Les nombres entiers sont (beaux + vrais + réussis)
b. *La (beauté + vérité + réussite) des nombres entiers est évidente
- (63) a. *Ce triangle est (beau + vrai + réussi)
b. *La (beauté + vérité + réussite) de ce triangle nous a tous étonnés

Conclusion

Traitant indirectement de la modalité, cette étude montre comment les trois oppositions modales retenues au départ, en combinaison avec d'autres paramètres linguistiques, permettent d'asseoir la distinction entre les NId libres et NId liées et de parfaire la typologie de l'ensemble de cette classe méconnue. C'est ce que résume le tableau suivant :

Classe NId	Sous-classe NId	Exemple	Id libre/liée	Modalité	Complémentation
MATHÉMATIQUES	algèbre	<i>nombre</i>	libre	hors	aucune
	géométrie	<i>triangle</i>			
SYMBOLIQUES	symbole	<i>triskell</i>	libre	hors	aucune
	signe linguistique	<i>mot</i>			
LOGIQUES		<i>théorème</i>	libre	aléthique	pseudo-relative (<i>que P</i>)
DISCURSIVES		<i>phrase</i>	libre	aléthique esthétique	pseudo-relative
ESTHÉTIQUES		<i>sonate, gravure, poème</i>	liée	esthétique	aucune
PRAGMATIQUES	illocutoire	<i>promesse, ordre</i>	liée	éthique	<i>de V-Inf, que P</i> pseudo-relative
	acte juridique	<i>traité, convention</i>	liée	éthique	pseudo-relative

Les nombreuses corrélations ici mises en évidence permettent donc d'étayer et d'affiner la typologie des NId : chaque sous-classe de NId se définit, finalement, par une combinaison différente des trois caractéristiques que nous avons isolées.

Plusieurs points abordés dans cette étude restent cependant à approfondir. Il serait notamment nécessaire d'établir avec précision la distribution des trois formes de comp. prop., en s'interrogeant plus avant sur les liens qui unissent la complétive en *que P* et la pseudo-relative. Le recours à l'une ou à l'autre est probablement à mettre en rapport avec le degré d'adhésion de l'énonciateur au contenu propositionnel associé au NId (cf. *Cette stratégie repose sur l'hypothèse que/selon laquelle des marchés financiers plus efficaces sont/seraient essentiels à un développement correct du secteur privé*). La prise en compte du marquage linguistique de l'agent créateur de l'idéalité, lorsqu'il y en a un, apporterait aussi des éclairages intéressants sur le degré de dépendance de l'idéalité par rapport à ce dernier.

Bibliographie

- AUSTIN J.L. (1962, 1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris : Le Seuil.
- FLAUX N. (1996), « Question de terminologie », in N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 77-90.
- FLAUX N. (2012), « Noms d'idéalités libres et noms d'idéalités liées », in L. de Saussure, A. Borillo & M. Vuillaume (éds), *Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens*, Bern : P. Lang, 59-75.
- FLAUX N. & STOSIC D. (2011), « Noms d'idéalités, prépositions et temporalité », in E. Arjoca, C. Avezard-Roger, J. Goes & A. Tihu (éds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras : APU, 155-178.
- GIRY-SCHNEIDER J. (1988), « L'interprétation événementielle des phrases en Il Y A », *Linguisticæ Investigationes* 12/1, 85-100.
- GOSSELIN L. (2010), *Les modalités en français*, New York-Amsterdam : Rodopi.
- GROSS G. (1989), *Les constructions converses du français*, Genève-Paris : Droz.
- GROSS M. (1975), *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.
- GROSS M. (1977), *Grammaire transformationnelle du français – Syntaxe du nom*. Paris : Larousse.

- HUOT H. (1981), *Constructions infinitives du français. Le subordonnant de*, Genève-Paris : Droz.
- HUSSERL E. (1954, 1962), *L'origine de la géométrie*, Paris : PUF.
- HUSSERL E. (1970), *Expérience et jugement*, Paris : PUF.
- LALANDE A. (1980), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : PUF.
- LE GOFFIC P. (1992), « Que en français : essai de vue d'ensemble », *Travaux linguistiques du CERLICO* 5, 543-571.
- LE GOFFIC P. & COMBE MCBRIDE N. (1975), *Les constructions fondamentales du français*, Paris : Hachette-Larousse.
- LEGALLOIS D. (2006), « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés », *CORELA - Organisation des textes et cohérence des discours. Numéros thématiques*.
- LEGALLOIS D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, 109-127.
- MILNER J.-C. (1982), *Ordre et raisons de langue*, Paris : Le Seuil.
- MULLER C. (1996), *La subordination en français*, Paris : Colin.
- RIEGEL M. (1996), « Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que d'autres ? », in N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théorie*, Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 313-322.
- RIEGEL M., RIOUL R. & PELLAT J.-C. (1994, 2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- SCHMID H.J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells*, Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- STOSIC D. & FLAUX N. (2012), « Les noms d'idéalités sont-ils polysémiques ? », in L. de Saussure & A. Rihs (éds), *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*, Bern : P. Lang, 167-190.
- VAN DE VELDE D. (2001), « Les structures nominales dénominatives », in D. Amiot, W. De Mulder, & N. Flaux (éds), *Le syntagme nominal: syntaxe et sémantique*, Arras : APU, 289-311.
- VAN DE VELDE D. (2006), *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Septentrion.
- VAN DE VELDE D. (à par.), « La construction *Le fait que p* constitue-t-elle une structure binominale dénomminative ? ».
- WINTER E. (1992), « The notion of unspecific versus specific as one way of analysing the information of a fund-raising letter », in W. Mann & S. Thompson (eds), *Discourse description. Diverse analyses of a fund-raising text*, Amsterdam-Philadelphia: Benjamins, 131-170.